

AVENANT AU PROJET DE RESEAU DE LA RAVINE DES CABRIS

CIRCONSCRIPTION DE SAINT PIERRE 1 COLLEGE DE LA RAVINE DES CABRIS

2019-2021

Collège de la Ravine des Cabris
98 Chemin Sainte Céline
97432 Ravine des Cabris
Tél : 0262 35.75.00
Fax : 0262 49.72.06
Courriel : ce.9740027L@ac-reunion.fr

Inspection de Saint Pierre 1
32 rue de la Cayenne
97410 Saint Pierre
Tél : 0262 96.84.01
Fax : 0262 96 84 01
Courriel : ce.9740056T@ac-reunion.fr

**Le Principal du Collège la Ravine
des Cabris**
Monsieur BALDACCHINO

**L'Inspecteur en charge de la
circonscription de Saint Pierre 1**
Monsieur HAIM

L'IA-IPR référent
Madame JUHEL

La coordonnatrice du réseau : Madame KAN-KING-YU



LIMINAIRE : HISTORIQUE

➤ **2015 :**

- Création du réseau d'éducation prioritaire de la Ravine des Cabris.
- Ecriture du premier projet de réseau pour une durée de 4 ans autour de 3 axes.

Projet de réseau 2015-2019		
Axe 1	Axe 2	Axe 3
Garantir l'acquisition du lire, écrire parler et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.	Conforter une école bienveillante et exigeante.	Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire.

➤ **2019 :**

- Evaluation du projet de réseau.
- Présentation de cette évaluation en comité de pilotage le 12 décembre 2019.

➤ **2019 - 2021 :**

- Elaboration du présent avenant au projet de réseau pour une durée de 2 ans.
- L'avenant définit les axes, les objectifs et actions prioritaires à mettre en œuvre au niveau du réseau pour les prochaines années et prend en compte la situation sanitaire actuelle.

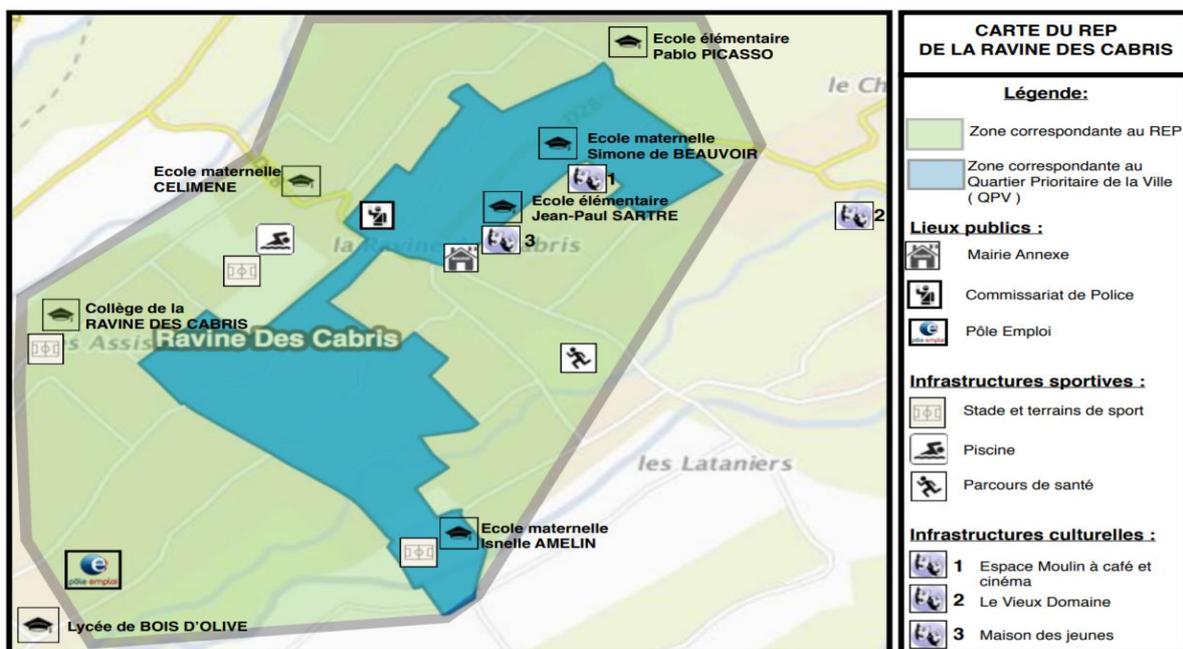
1. PRESENTATION DU RESEAU

➤ **La zone géographique**

Le REP de la Ravine des Cabris **s'étend en partie sur un des quartiers prioritaires de la ville** qui comprend les secteurs géographiques du centre-ville de la Ravine des Cabris, celui des Lataniers et des Assises.

- Les écoles situées en QPV¹ sont l'école maternelle Isnelle Amelin, l'école élémentaire Jean Paul Sartre et l'école maternelle Simone de Beauvoir.
- Les écoles hors QPV sont : l'école maternelle Célimène, l'école élémentaire Pablo Picasso et le collège de La Ravine des Cabris.

Le réseau se situe dans une zone urbaine majoritairement constituée d'anciens immeubles à caractères sociaux et de quelques maisons individuelles. Il dispose de plusieurs infrastructures culturelles, sportives et de loisirs.



¹ Quartiers prioritaires de la ville

➤ **La population scolaire**

La population est de 2990 habitants² dont 2308³ bénéficient d'une prestation sociale.

55,9%⁴ des familles sont concernées par le taux de pauvreté et la majeure partie des élèves bénéficient de la bourse. (61% des élèves)⁵. Le public se caractérise par une grande diversité culturelle. (Publics majoritairement créolophones et mahorais.) Les conditions sociales des familles rendent la scolarisation des élèves fragile et impactent de façon considérable leurs résultats scolaires.

Sur le réseau, les familles sont volontaires et présentes dans les actions menées dans les écoles du secteur (*création de collectifs de parents, implication dans la vie de l'école*) ainsi que dans les différentes instances liées à la vie du collège.

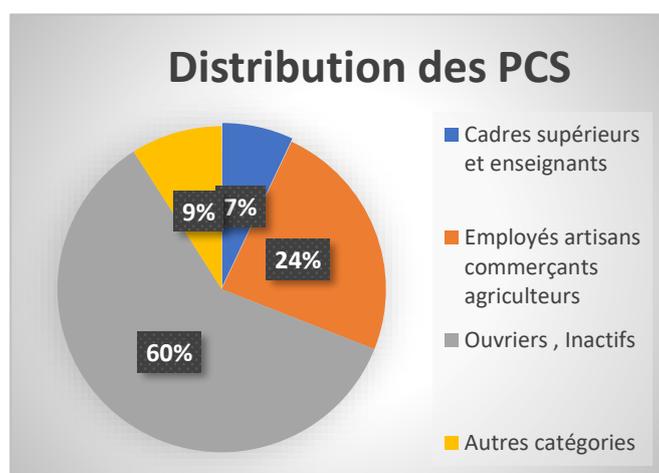
La crise sanitaire liée à la COVID a renforcé le lien entre l'école et la famille.

➤ **Quelques indicateurs chiffrés**

Répartition des familles par professions et catégories socio-professionnelles.

Catégorie	2019
Cadres supérieurs et enseignants	7%
Employés artisans commerçants agriculteurs	24%
Ouvriers, inactifs	60%
Autres catégories	9%

Source APAE, 2019.

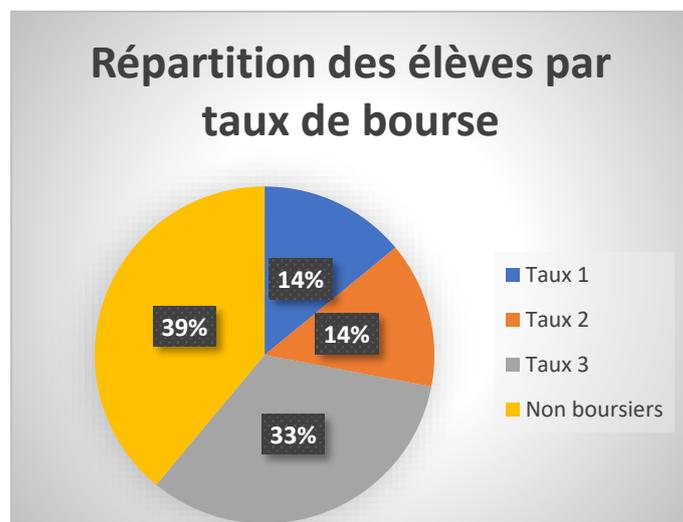


Répartition des élèves par taux de bourse.

Au collège, 67% des élèves sont boursiers.

Taux de bourse	2019
Taux 1	14%
Taux 2	14%
Taux 3	33%
Non boursiers	39%

Source APAE, 2019.



² Source INSEE, 19/12/2019, dossier démographie consultable sur le site sig.gouv.ville.fr

³ Source INSEE, 18/12/2019, dossier revenus consultable sur le site sig.gouv.ville.fr

⁴ Source INSEE, 18/12/2019, dossier revenus consultable sur le site sig.gouv.ville.fr

⁵ Source APAE, 2019.

➤ Structure du réseau

Le réseau de la Ravine des Cabris comprend **3 écoles maternelles**, **2 grosses écoles élémentaires** à grands effectifs de plus de 500 élèves et **un collège de catégorie 4** de plus de 800 élèves.

Au niveau du réseau on distingue deux entités :

⇒ **Un cœur de réseau, avec trois écoles très proches du centre-ville** et proches les unes des autres :

Ecole élémentaire Pablo Picasso - Ecole élémentaire Jean Paul Sartre - Ecole maternelle Simone De Beauvoir

⇒ **Deux écoles maternelles et un collège, excentrés du centre-ville :**

Ecole maternelle Isnelle Amelin - Ecole maternelle Célimène - Collège de la Ravine des Cabris.

RESEAU DE LA RAVINE DES CABRIS				
3 maternelles - 2 élémentaires - un collège				
Le collège de la Ravine des Cabris				
Etablissement	Direction	Coordonnées	Effectifs	Spécificités
Collège de la Ravine des Cabris	Principal Monsieur Thierry BALDACCHINO Principal Adjoint Monsieur Pacifique TECHER	ce.9740027L@ac-reunion.fr 02.62.35.75.00	842 33 classes (Avec des effectifs en 3 ^{ème} à 28 élèves)	Langues : Bilingue espagnol Bilingue allemand LCE ⁶ et LCA ⁷ et LCR ⁸ (option) Label E3D ⁹ , Arboretum UNSS, FSE, ULIS (12 élèves), UPE2A
Les 5 écoles du réseau				
Maternelle Isnelle Amelin	Directeur Monsieur Frédéric POLETTE	ce.9741219G@ac-reunion.fr 02.62.49.63.48	282 12 classes	Langue : Anglais Projet autour des jardins
Maternelle Simone De Beauvoir	Directrice Madame Yasmine AVABY	ce.9740003K@ac-reunion.fr 02.62.49.77.67	243 11 classes	Langue : Anglais Projet autour des jardins
Maternelle Célimène	Directeur Monsieur Miguel BELLO	ce.9740634W@ac-reunion.fr 02.62.49.51.90	152 7 classes	Langue : Anglais Projet autour des jardins
Ecole élémentaire Pablo Picasso	Directeur Monsieur Alain KEFER Adjoint à la Direction Monsieur Pierre-Laurent DIJOUX	ce.9740364C@ac-reunion.fr 02.62.49.50.25	534 30 classes	Langue : Anglais ULIS (12 élèves) Projet autour des jardins
Ecole élémentaire Jean Paul Sartre	Directeur Monsieur Gaétan MAIGNIEN Adjointe à la Direction Madame Marlène GERMAIN	ce.9740363B@ac-reunion.fr 02.62.49.50.12	562 32 classes	Langue : Anglais ULIS (12 élèves)

1773 élèves au
Premier degré



842 élèves au
Second degré

2615 élèves pour le réseau

Au niveau réseau, on comptabilise 2615 élèves, 149 enseignants et 125 classes.

⁶ Langues et Cultures Européennes.

⁷ Langues et Cultures de l'Antiquité.

⁸ Langues et Cultures régionales.

⁹ Etablissement en démarche de développement durable, niveau 3.

➤ **Caractéristiques du réseau (2015-2019)**

Le REP de la Ravine des Cabris est un réseau qui présente **plusieurs atouts** :

- **C'est un réseau dynamique** qui entretient des bonnes relations avec les différents partenaires du territoire (le contrat local éducatif artistique, le contrat de ville, le contrat de ville de proximité, la caisse des écoles, le programme de réussite éducative, les associations du quartier...).

- **Les rencontres entre les directeurs du réseau sont fréquentes** et permettent la collaboration et l'échange d'outils partagés.

- **Les parents sont investis et prennent part** à la vie des écoles et du réseau.

- Le réseau favorise **l'ouverture culturelle des élèves** et la sensibilisation aux problématiques liées au développement durable.

- Nombreux projets éducatifs artistiques et culturels avec l'organisation de rencontres d'artistes.
- Le dispositif classe orchestre.
- Des voyages scolaires étaient proposés chaque année par les équipes du collège dans le cadre des classes bilangues.
- Action commune du nettoyage du quartier.
- Label E3D¹⁰ pour le collège.
- Création d'un arboretum au collège.
- Projets de jardins potagers dans les écoles.

- Il existe **un souhait fort des équipes enseignantes du second degré à partager avec les équipes du premier degré** y compris les écoles maternelles.

C'est un réseau qui présente également **plusieurs difficultés** :

- **L'importance et la vétusté des structures** : Deux écoles élémentaires de plus de 500 élèves (parmi les plus grosses de France) avec une augmentation de la population et la création d'une classe supplémentaire à l'école de Pablo Picasso.

- **Des classes à effectifs importants** (des classes de CP en co-enseignement à 27 élèves, des effectifs de classes de CM et de 3^{ème} supérieurs au seuil recommandé en REP.)

6 ^{ème}	5 ^{ème}	4 ^{ème}	3 ^{ème}
8 divisions pour 208 élèves Soit 25,5 élèves /division ¹¹	9 divisions pour 215 élèves Soit de 23,8 élèves/division	8 divisions pour 206 élèves Soit 25,7 élèves/division	7 divisions pour 213 élèves 1 prépa-métiers à 24 élèves Soit 27 élèves/division

- C'est un réseau qui souffre d'un **manque de moyens humains et matériels important**¹², ce qui impacte considérablement la qualité des apprentissages. L'absence de locaux suffisants a nécessité la mise en place de la co-intervention dans les classes de CP et de CE1, mais ne permet pas l'aménagement de coins spécifiques pour ces apprentissages.

- C'est un **jeune réseau** entré en éducation prioritaire en 2015, qui présente un **turn-over important** au niveau de l'équipe de pilotage et de direction¹³ même si on constate une certaine stabilité dans les équipes enseignantes.

- C'est un réseau où la connaissance des instances de l'éducation prioritaire et la **lisibilité des actions du projet de réseau reste à consolider** : où une communication plus claire sera apportée pour distinguer les actions propres aux écoles, les actions initiées par le contrat de ville et celles qui sont propres au réseau.

- La **distance entre les entités ne facilite pas** les rencontres entre les écoles du réseau et le collège. Pour toutes les actions inter-degrés, le trajet se fait à pied pour une durée d'environ 35 minutes aller car il n'existe pas de lignes de bus directes.

¹⁰ Etablissement en démarche de développement durable.

¹¹ Nombre d'élèves/Nombre de divisions

¹² Pas de secrétaire dans les écoles, manque de locaux, pas d'équipement numérique, matériels vétustes.

¹³ Changement au niveau des pilotes, des coordonnateurs et des équipes de direction.

➤ **Les dispositifs spécifiques du REP (données actualisées)**

➤ **Accueil des élèves de moins de trois ans.**

Le réseau favorise l'accueil des élèves de moins de trois ans. Cette année, 17 élèves en toute petite section ont été inscrits.

➤ **Classes dédoublées en CP et en CE1.**

Sur 35 classes de CP et de CE1 des deux écoles, seulement 7 sont dédoublées, les autres sont en co-enseignement.

Il y a **17 classes de CP** comprenant 14 à 17 élèves par classe.

En raison du manque de locaux, sur ces 17 classes : 13 sont en co-enseignement avec 24 à 27 élèves et 4 sont dédoublées avec un seul enseignant.

Il y a **18 classes** de CE1 comprenant 11 à 15 élèves par classe.

16 classes sont en co-enseignement et 2 sont dédoublées avec un seul enseignant.

➤ **Moyen supplémentaire**

Le réseau dispose d'une enseignante supplémentaire, Madame IPPOLITO, qui intervient au collège et dans les écoles primaires selon la répartition suivante :

- 12 heures au collège
- 9 heures dans les écoles primaires auprès des élèves de CM2.

➤ **Infirmières et assistante sociale**

Deux infirmières interviennent dans les écoles et au collège :

- Madame Marie GUILBERT intervient au collège, à l'école de Pablo Picasso et à l'école maternelle Simone De Beauvoir.
- Madame Myriam RODRIGUEZ intervient au collège, à l'école Jean Paul Sartre, à l'école maternelle Célimène et à l'école maternelle Isnelle Amelin.

En 6^{ème}, un bilan infirmier est proposé aux élèves. Dans les écoles, ces bilans se font en fonction des besoins des élèves et sur demande des équipes enseignantes.

- Une assistante sociale, Madame Jacqueline SEMERLE intervient au collège et au lycée de Bois d'Olives de façon partagée.

➤ **Dispositif D'col**

D'col est un dispositif numérique proposé aux élèves de CM2 et de 6^{ème}. Ce dispositif permet à l'élève de travailler en classe et chez lui sur des notions en lien avec les apprentissages fondamentaux.

Au collège le dispositif est proposé à l'ensemble des élèves de 6^{ème}.

➤ **Autres dispositifs d'aides**

➤ **Le Réseau d'aide spécifique aux élèves en difficulté (R.A.S.E.D)**

Dans le 1^{er} degré, l'équipe du R.A.S.E.D est chargée d'accompagner les élèves en difficultés scolaires.

La réunion de l'ensemble des membres du R.A.S.E.D de Saint Pierre 1 constitue le pôle ressource. Ce pôle comprend 16 membres qui interviennent dans 18 écoles. Chaque membre a un secteur d'intervention, toutefois en fonction des urgences, les autres membres peuvent venir en soutien aux équipes pédagogiques. Sur le secteur, 4 enseignants spécialisés et 2 Psychologues Education Nationale viennent accompagner les élèves en difficulté.

Répartition des interventions des membres du R.A.S.E.D sur le REP de la Ravine			
Maître MDP ¹⁴	2	Madame Fanny DELERIE Monsieur Alexis COZIC	Picasso/Simone de Beauvoir/Amelin. Sartre/Célimène
Maître MDR ¹⁵	2	Madame Pascale ROBERT Monsieur Thierry CORDEIL	Sartre/Célimène. Picasso/Simone de Beauvoir/ Amelin.
Psychologues de l'Education Nationale	2	Madame Bénédicte RAGOT Madame Roseline DE VOS	Picasso/Sartre/Simone De Beauvoir. Isnelle Amelin/Célimène.

Dans le second degré, Madame Anne PHILIPPE, psychologue de l'éducation nationale intervient auprès des élèves du collège. Chaque année, des ateliers sur l'orientation professionnelle sont proposés aux élèves de 3^{ème}.

¹⁴ Maître à dominante pédagogique

¹⁵ Maître à dominante relationnelle

➤ Le centre médico-social. (C.M.S de Saint Pierre 4)

Le centre médico-social de la Ravine des Cabris s'occupe du suivi des élèves des écoles et du collège du secteur.

Son secteur d'intervention s'étend également sur le REP+ de Matisse et les écoles de Pierrefonds.

Le médecin référent est Monsieur Jean Michel MONDON.

➤ L'enseignant référent.

Le réseau dispose d'une enseignante référente Madame Catherine COMBES.

➤ Unité pédagogique pour les élèves allophones arrivants (UPE2A)

Le réseau bénéficie de deux enseignants pour la prise en charge des élèves allophones nouvellement arrivés. Monsieur Hervé DANGOUMAU (pour le collège) et Madame Zenab TAHERALY (pour le premier degré).

➤ Dispositif devoirs faits

Devoirs faits est un dispositif basé sur la base du volontariat qui permet d'accompagner les élèves dans la réalisation de leurs devoirs. Au collège, le dispositif est proposé à l'ensemble des élèves¹⁶, les groupes sont actualisés à la fin de chaque période, en tenant compte des observations faites lors des différents conseils de classe.

➤ Le personnel enseignants et accompagnants.

Le réseau dispose de 149 enseignants, 35 personnels accompagnants des élèves en situation de handicap¹⁷ et 19 agents territoriaux spécialisés¹⁸ des écoles maternelles.

Au collège, en plus du personnel enseignant, il y a 11 assistants d'éducation, 6 adjoints techniques à l'établissement et 2 conseillers principaux d'éducation.

Synthèse des ressources humaines pour le réseau

• Enseignants et personnels accompagnants

	Personnels enseignants	Personnels accompagnants (AESH)	Personnels accompagnants (ATSEM)	Personnels spécialisés (RASED)	Personnels spécialisés (PSY IEN)	UPE2A	ULIS
Maternelle	31	7	19	4	2	1	
Elémentaire	62	26					2
Collège	56	9			1	1	1
Total	149	35	19	4	3	2	3

• Pôle santé

	Infirmières	Enseignant référent MDPH	Assistante sociale	Médecin scolaire
Elémentaire	2	1	0,5	
Collège				1
Total	2	1	0,5	1

¹⁶ Dispositif proposé aux élèves de la 6^{ème} à la 3^{ème}.

¹⁷ A.E.S.H

¹⁸ A.T.S.E.M

➤ **Les élèves : Les acquis, les difficultés, l'orientation.**

➤ Les acquis et les difficultés des élèves, leurs orientations professionnelles

2615 élèves composent le réseau : 677 élèves en maternelle, 1096 en primaire et 842 au collège.

• En français.

De façon générale, les élèves réussissent mieux dans le domaine de l'oral et dans les exercices dits d'application directe. Ils parviennent à mieux oraliser et mémoriser. L'enseignement en distanciel a toutefois impacté le comportement des élèves : il est aujourd'hui plus difficile pour eux de retrouver une posture d'élève et de scripteur. Au niveau du réseau, les difficultés langagières liées aux structures de phrases et au manque de lexique sont prégnantes dès la maternelle. Ces difficultés se poursuivent en élémentaire souvent pour les mêmes groupes d'élèves. (Confusion entre la langue de scolarisation et la langue maternelle.)

En début de CP, près de 30% des élèves ne reconnaissent pas encore les lettres et sont en difficulté dans la compréhension de mots ou de textes entendus.

La production d'écrits et l'étude de la langue notamment l'orthographe restent également deux domaines déficitaires. (En début de 6^{ème}, 30% des élèves sont en grandes difficultés)

• En mathématiques.

Concernant les mathématiques, les difficultés sont plus importantes (29% des élèves en difficulté en français contre 49% en mathématiques, au regard des évaluations nationales de l'année dernière). La résolution de problème reste la compétence la plus difficile à maîtriser chez les élèves et notamment celle liée aux grandeurs et mesures.

Au diplôme national du brevet, sur les 4 années on observe une baisse des résultats des élèves de 10 %. (Confer le tableau ci-dessous) Les scores des élèves en mathématiques restent toujours en dessous de ceux en français.

• Orientation post-collège. (Source APAE)

Après la 3^{ème}, 54% des élèves se dirigent vers la voie générale, 33% en lycée professionnel, 6% se dirigent vers le certificat d'apprentissage professionnel et 7% s'orientent vers une autre voie.

Les 5 principaux lycées de destination sont :

- Le Lycée polyvalent de Bois d'Olivés (120 élèves orientés l'année dernière)
- Le lycée Professionnel de François de Mahy (34 élèves orientés l'année dernière)
- Le lycée professionnel Victor Schoelcher (13 élèves orientés l'année dernière)
- Le lycée polyvalent de Rolland Garros (10 élèves orientés l'année dernière)
- Le lycée professionnel de Roches Maignes (9 élèves orientés l'année dernière)

Quelques indicateurs

• Résultats du DNB

	2015-2016	2016-2017	2017-2018	2018-2019
Pourcentage d'élèves ayant passé le DNB avec succès	91.9%	90,5%	78,9%	80,3%
Note à l'écrit au D.N.B en français	10	11.3	9.6	8.2
Note à l'écrit au D.N.B en mathématiques	9.8	9.1	8.2	7.5

- Synthèse des difficultés rencontrées par les élèves au cours de leurs cursus scolaire

	Français	Mathématiques
Cycle 1	-Difficultés langagières. -Lexique pauvre.	-Résolution de problèmes.
Cycle 2 (Evaluation CP 2019)	-30% des élèves en difficulté dans la reconnaissance des lettres. -30% dans la compréhension de mots ou de textes entendus. - Difficultés en production d'écrits	-20% des élèves en difficultés dans la comparaison des nombres. -30% des élèves ne réussissent pas à résoudre un problème additif.
Cycle 3 (Evaluation 6eme 2019)	-30% des élèves en difficulté en étude de la langue. (Orthographe) - Difficultés en production d'écrits.	-30% des élèves en difficultés dans la comparaison des grandeurs et mesures. -30% des élèves ne réussissent pas à résoudre des problèmes en lien avec les grandeurs et mesures.

2. FONCTIONNEMENT DU RESEAU ET DES INSTANCES

- **Composition du comité de pilotage (restreint)**

Les pilotes

L'inspecteur en charge de la circonscription de Saint Pierre 1	Dominique HAIM
Le principal	Thierry BALDACCHINO
L'IA-IPR	Catherine JUHEL

Les invités

La coordonnatrice réseau	Cindy KAN-KING-YU
Le principal adjoint	Jean Pacifique TECHER
Le conseiller pédagogique référent	David ROSTIAUX

Son rôle : Impulser, piloter et accompagner le projet de réseau.
Préparer le copilotage du réseau, se réunit autant de fois que nécessaire.

- **Composition du comité de pilotage élargi du réseau**

Les membres de droit

Les pilotes - L'Inspecteur en charge de la circonscription de Saint Pierre 1 - Le principal - L'IA-IPR Référente du collège	Dominique HAIM Thierry BALDACCHINO Catherine JUHEL
La coordonnatrice du réseau	Cindy KAN-KING-YU
Le principal adjoint	Jean Pacifique TECHER
Le conseiller pédagogique référent	David ROSTIAUX
Les directeurs des écoles	Yasmina AVABY (Simone De Beauvoir) Miguel BELLO (Célimène) Frédéric POLETTE (Isnelle Amelin) Gaétan MAIGNIEN (Jean Paul Sartre) Alain KEFER (Pablo Picasso) Marlène GERMAIN (Adjoint à la direction de Jean Paul Sartre) Pierre Laurent DIJOUX (Adjoint à la direction de Pablo Picasso)

En fonction des thématiques abordées lors du copilotage des invités peuvent associés : représentant de la ville, C.P.E, représentation du contrat de ville, enseignants porteurs de projets...

- **Composition du conseil école collège.**

	Les présidents - L'Inspecteur en charge de la circonscription de Saint Pierre 1 - Le principal	Dominique HAIM Thierry BALDACCHINNO
	L'IA-IPR Référente	Catherine JUHEL
	La coordonnatrice du réseau	Cindy KAN-KING-YU
	Le principal adjoint	Jean Pacifique TECHER
	Le conseiller pédagogique référent	David ROSTIAUX
Représentation paritaire 1 ^{er} et 2 nd degré	Personnels du 1^{er} degré 10 enseignants (5 directeurs + 5 enseignants)	Yasmina AVABY (Simone De Beauvoir) Miguel BELLO (Célimène) Frédéric POLETTE (Isnelle Amelin) Gaétan MAIGNIEN (Jean Paul Sartre) Alain KEFER (Pablo Picasso) Pascaline GIBRALTA (Simone De Beauvoir) Anne Elisabeth SIMON (Célimène) Caroline LEONETTI (Jean Paul Sartre) Max GIGAN (Pablo Picasso) Sophie LEGROS (Isnelle Amelin)
	Personnels du 2nd degré 10 enseignants	Marie Leidy GALAOR (Anglais) Myrma HOAREAU (Espagnol) Florent NAGRE (Allemand) Ulysse LOSSY (Technologie) Olivier BREYSSE (Mathématiques) Christine TERRIS (Histoire- Géographie) Madame BELLON (Education Physique et Sportive) Catherine BRANCIEQ (Sciences et vie de la Terre) Séverine BIGOT (Sciences et Vie de la Terre) Anne CARRON (Français)
	Enseignante supplémentaire Les adjoints à la Direction	Marlène GERMAIN (Jean Paul Sartre) Jean Laurent DIJOUX (Pablo Picasso) Madame Sophie IPPOLITO (Enseignante supplémentaire)

Son rôle :

- Réfléchir à la mise en œuvre des actions pédagogiques sur l'ensemble des cycles en cohérence avec les axes du projet de réseau.
- Les projets qu'il élabore concernent les enseignements, tous les enseignants et tous les enseignés du premier et du second degré, c'est-à-dire tous les acteurs du système éducatif du réseau. *(Il ne se limite pas à assurer la liaison du cycle 3)*
- Il se réunit au moins 2 fois par an.

3- CONCLUSION DE L'AUTO EVALUATION DU PROJET DE RESEAU 2015-2019

Au terme des quatre années écoulées, une évaluation du projet de réseau a été réalisée et présentée au comité de pilotage le 12 décembre 2019. Le bilan a été présenté au regard de deux axes :

1. Au regard des acquis des élèves, leurs parcours et leurs accès aux fondamentaux.

➤ Concernant l'acquisition des savoirs fondamentaux :

(Se référer au paragraphe supra sur le profil des élèves)

Les résultats des évaluations nationales montrent des progrès surtout dans le domaine de l'oral.

• En français

En français, les évaluations de début CP montrent des difficultés importantes dans **l'identification des lettres** et la **compréhension des mots**.

Au cycle 3, ces difficultés se poursuivent et se focalisent autour de **l'étude de la langue**. (30% des élèves en maîtrise fragile à l'entrée de 6^{ème}.)

La situation liée à la crise sanitaire a impacté les élèves les plus fragiles et plusieurs difficultés concernant la posture de scripteur sont à relever.

• En mathématiques

En mathématiques, les difficultés sont plus importantes et plus de 49 % des élèves sont en grande difficulté en résolution de problèmes et notamment dans le domaine des grandeurs et mesures. En début de sixième, on constate que les élèves sont inhibés devant les énoncés de problèmes et n'ont pas acquis de méthodologie appropriée. (Peur de schématiser, d'utiliser un brouillon, non lecture des consignes...)

Afin d'accompagner au mieux les élèves, un travail **constant** et **soutenu** doit être proposé dès la maternelle. (Mise en place de rituels) et ce jusqu'au cycle 4.

Le travail inter-degré amorcé autour de la résolution de problèmes et la participation au concours académique « Eurêka » est à poursuivre et à favoriser dans tous les cycles. (Défis mathématiques, intra ou inter écoles)

➤ Concernant les dispositifs d'aides

Au niveau du réseau, plusieurs dispositifs sont effectifs pour l'accompagnement des élèves en difficulté :

- La prise en charge des élèves par les membres du R.A.S.E.D.
- Les dispositifs d'accompagnement pédagogiques complémentaires. (A.P.C)
- Les stages de remises à niveaux/stages de réussite.
- Le dispositif devoirs faits.
- La mise en place de l'accompagnement personnalisé : répartition de moyens pris sur la marge d'autonomie de l'établissement afin de mettre en œuvre des groupes allégés pour renforcer la pédagogie différenciée.

Pour plus d'efficacité, plusieurs points restent à améliorer :

- Renforcement et suivi des P.P.R.E.¹⁹ et des P.P.R.E. passerelles.
- Renforcement des actions pour les élèves en situation de décrochage scolaire.²⁰

¹⁹ Programmes personnalisés de réussites éducatives

²⁰ Actions en partenariat avec le contrat de ville en faveur des élèves en situation de décrochage,

2. Au regard du climat scolaire

➤ Collaboration avec les parents.

⇒ Points positifs

Au premier degré on constate que les familles sont impliquées dans la vie de l'école. Au collège, il existe un bon partenariat avec l'association de parents d'élèves à travers les instances de l'établissement.

De façon générale, la crise sanitaire a également permis de mieux accompagner les familles au quotidien.

On note ainsi que la communication s'est améliorée, en particulier au niveau de la distribution des documents papiers.

⇒ Points à améliorer

- Accompagnement des familles dans l'usage du numérique. (Utilisation de l'outil pronote, présentation des blogs de l'école lors des réunions des parents...)
- Communication à maintenir par voie d'affichage pour les familles n'ayant pas accès au numérique.

➤ Collaboration avec les partenaires

Sur le réseau, il existe de nombreux projets en lien avec différents partenaires. (CLEA, contrat de ville, contrat de ville de proximité, mairie, association de quartiers...). Ces projets participent fortement à l'amélioration du climat scolaire et à l'ouverture culturelle des élèves. Toutefois, il convient de porter une attention très particulière à la cohérence et la complémentarité des interventions proposées. L'intervention en temps scolaire et hors temps scolaires doivent être pensées en termes de parcours de l'élève. Ces projets doivent s'articuler avec les priorités du réseau, afin d'éviter la démultiplication d'actions identiques.

Il en est de même pour les projets de classe, qui doivent être pensés en cohérence avec les orientations du réseau.

Concernant les subventions octroyées par le contrat de ville de Saint Pierre, il faut rappeler que ces subventions sont octroyées dans le cadre d'actions en lien avec la parentalité et l'amélioration du climat scolaire et ne peuvent en aucun cas financer les actions de classes qui ne sont pas en lien avec ces objectifs. Si le porteur financier est le foyer social éducatif du collège, il doit justifier de l'utilisation du budget et faire remonter un bilan qualitatif et quantitatif des actions menées (sur l'application dauphin).

Ci-dessous, les différentes réussites et points à améliorer.

Réussites significatives	Points à améliorer
<ul style="list-style-type: none">• Dédoublage des classes de CP : mise en place du co-enseignement effective.• Volonté de travailler ensemble et d'harmoniser les pratiques.• Echanges fréquents entre les directeurs du réseau.• Beaucoup de rencontres inter-degré et inter-cycles dans le domaine sportif, culturel, artistique, citoyen et dans le cadre du développement durable• Partenariat dynamique avec les acteurs du territoire : CLEA, contrat de ville, caisse des écoles, association des quartiers.• Amélioration des relations écoles/parents.• Ouverture vers le monde : voyages scolaires, forum des métiers.• Existence d'une liaison écoles/collège.	<ul style="list-style-type: none">• Proposer <u>des actions plus ciblées sur les apprentissages et les compétences déficitaires du réseau.</u>- Travail soutenu en mathématiques dans tous les cycles.- Travail soutenu en lecture compréhension et en production d'écrits dans tous les cycles.• Nécessité de <u>clarifier les actions du réseau.</u> (Actions qui impliquent l'ensemble de la communauté éducative du réseau) (partage d'un sens commun.)• Consolider <u>le lien école /familles au travers de la communication</u>• Créer un tableau de bord lisible <u>avec des indicateurs identifiés</u> pour le suivi et l'évaluation des actions du réseau• Améliorer l'articulation des différents dispositifs d'aides. (Efficacité des PPRE)• <u>Analyser et utiliser</u> les outils des évaluations nationales, afin de mieux accompagner les élèves dans leurs progressions.• <u>Renforcer le travail en équipe</u>• <u>Valoriser les travaux de tous les élèves du réseau.</u>

4- LA POLITIQUE GENERALE DU RESEAU

Au regard de l'évaluation du projet de réseau, 3 priorités ont été dégagées :

Ces priorités s'appuient sur le **référentiel de l'éducation prioritaire** et sur **les directives académiques**²¹.

- Axe 1 : **Maîtriser les fondamentaux** : de l'acquisition du socle commun au parcours d'excellence.
- Axe 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante : de **la formation des personnels à l'accompagnement des parents**.
- Axe 3 : Renforcer la coopération au sein de la communauté éducative pour améliorer **le climat scolaire serein**.

Ces priorités se déclinent en sept objectifs opérationnels, présentés dans le tableau ci-dessous.

Lien avec les priorités du référentiel de l'éducation prioritaire	Orientations pour le réseau 2019-2021	Objectifs prioritaires pour le réseau
<p>Priorité 1 : Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.</p>	<p>Axe 1 - Maîtriser les fondamentaux : de l'acquisition du socle au parcours d'excellence « Améliorer et différencier les compétences et les parcours scolaires des élèves. »</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consolider la maîtrise des apprentissages fondamentaux en tenant compte du niveau des élèves. (<i>Plan français, plan maths</i>). 2. Accompagner les élèves les plus fragiles. (<i>Efficiace des dispositifs d'aides</i>) 3. Permettre à chacun d'être ambitieux et aller vers l'excellence en accompagnant les élèves dans leurs parcours scolaires.
<p>Priorité 2 : Conforter une école bienveillante et exigeante</p> <p>Priorité 5 : Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels</p>	<p>Axe 2 - Conforter une école bienveillante et exigeante : de la formation des personnels à l'accompagnement des parents. Mobiliser les adultes : actualiser les manières d'enseigner, former les parents à aider leurs enfants</p>	<ol style="list-style-type: none"> 4. Impliquer et accompagner les parents dans la vie de l'école. 5. Accompagner les personnels dans leur parcours de formation et dans leur méthode d'enseignement. (<i>Favoriser les échanges de pratiques et le co-enseignement, la formation à l'école inclusive, la formation au plan français et mathématiques, les animations pédagogiques.</i>)
<p>Priorité 4 : Favoriser le travail d'équipe.</p> <p>Priorité 3 : Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire. → En lien avec le projet de circonscription « Circ'optimist » autour de la communication non violente.</p>	<p>Axe 3- Renforcer la coopération au sein de la communauté éducative pour améliorer le climat scolaire serein.</p> <p>Partager un sens (direction et signification), une continuité pédagogique et éducative.</p>	<ol style="list-style-type: none"> 6. Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages. (Progressivité commune, outils communs) 7. Créer les conditions d'un climat scolaire serein.

Les objectifs prioritaires seront déclinés sous formes d'actions prioritaires.

Chaque action fera l'objet d'une fiche action, permettant de cibler les objectifs, les connaissances et compétences ainsi que les indicateurs retenus pour le suivi des actions.

Le plan d'actions ci-dessous présente :

- Les objectifs
- Les axes de progrès à suivre en lien avec les objectifs
- Les actions prioritaires qui seront mises en œuvre pour atteindre ces objectifs.

²¹ Circulaire de rentrée BO du 10 juillet 2020.

5- LE PLAN D' ACTIONS

Ce plan d'actions s'applique à l'ensemble des écoles et du collège du réseau.

AXE 1 MAITRISER LES FONDAMENTAUX : DE L'ACQUISITION DU SOCLE AU PARCOURS D'EXCELLENCES
AMELIORER ET DIFFERENCIER LES COMPETENCES ET LES PARCOURS SCOLAIRES DES ELEVES

	Objectif général	Axes de progrès /les leviers à actionner	Actions prioritaires du réseau	Indicateurs pour l'objectif général
Obj.1	Consolider la maîtrise des apprentissages fondamentaux en tenant compte du niveau des élèves.	<p>LIRE >>Améliorer les capacités de lecture des élèves (fluidité et compréhension) en tenant compte du niveau des élèves.</p> <p>>>Donner le goût de lire aux élèves.</p>	<p>⇒ Généralisation du test E.L.F.E et de l'outil fluence dans toutes les écoles primaires et au collège : <u>Projet fluence Cycle 2, Cycle 3 et Cycle 4</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Généraliser le test d'évaluation pour tous les élèves dès le CP (Test E.L.F.E)²² • Mise en place d'ateliers de lecture en fluence de façon hebdomadaire, en classe. • Pour les élèves les plus fragiles, dans le premier degré utilisation du temps de l'accompagnement pédagogique complémentaire (A.P.C) • Au collège, utilisation des heures d'accompagnement personnalisé pour la mise en place de groupes en lecture. (<i>En co-intervention avec l'enseignante supplémenteaire</i>) <p>⇒ En classe, expliciter les stratégies de lecture en généralisant l'utilisation d'outils permettant de travailler sur cette explicitation : <i>Exemples d'outils : Supports Lectorino lectorinette (cycle 2), Lector Lectrix (cycle 3), je lis je comprends CE1, CE2, CM1, CM2...</i></p> <p>⇒ En classe, travailler la compréhension en renforçant le travail sur la lecture d'images, la lecture de cartes et de schémas. <i>Exemples : En littérature de jeunesse, travailler la compréhension au travers de la lecture d'images. Dans les autres disciplines, travailler la compréhension en s'appuyant sur la lecture de documents autres que les textes (cartes, graphiques, schémas).</i></p> <p>⇒ Développer le dispositif quart d'heure lecture, « silence on lit », dans toutes les écoles et au collège. <i>Dans les classes mise en place de coins lectures.</i></p> <p>⇒ En classe, développer la mise en œuvre de la « lecture offerte » par les élèves.</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'enseignant ou l'/les élève. s propose.nt un moment de lecture offerte à la classe. Inciter les élèves à rencontrer des œuvres de littératures de jeunesse. Renforcer le tutorat entre pairs dans les actions de lectures offertes. <p>⇒ Développer les défis lectures : En cycle 1, en cycle 2, en cycle 3, en cycle 4.</p> <p>⇒ Amener les élèves à rencontrer des conteurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Actions balades contées (en partenariat avec les associations de conteurs du quartier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Résultats aux tests E.L.F.E Attendus des MCLM (Mots correctement lus en une minute) CP : 50 CE1 : 70 CE2 : 90 CM1 : 110 CM2 : 120 6^{ème} : 130 • Résultats aux évaluations nationales CP, CE1, 6^{ème}, D.N.B • Pourcentage d'acquisition du niveau de maîtrise des compétences du socle commun (à partir du Livret Scolaire Unique des élèves)
		<p>ECRIRE >> Améliorer les performances des élèves dans le domaine de la production d'écrit en favorisant son recours régulier dès la maternelle.</p> <p>>>Donner le goût d'écrire</p>	<p>⇒ Du cycle 1 au cycle 4, généraliser la pratique de la trace écrite par les élèves. <i>limiter l'usage des photocopies, inciter les élèves à écrire.</i></p> <p>⇒ En classe, proposer des projets d'écritures longs en variant les différents types d'écrits. <i>(En cycle 1, en cycle 2, en cycle 3 et en cycle 4)</i></p> <p>⇒ Dans les écoles et au collège, expérimentation de l'action « silence on raconte » (cycle 1), « silence on écrit » (En cycle 2, cycle 3 et cycle 4).</p> <ul style="list-style-type: none"> • « Silence on écrit » : proposer en classe de façon hebdomadaire des temps d'écritures spécifiques. (Mise en place d'un carnet d'écrivain...) • « Silence on raconte » : Adaptation de l'action en cycle 1, faire raconter des histoires aux élèves. (Dictée à l'adulte puis introduction de séances d'écritures essayées) <p>⇒ Favoriser la participation au « printemps des poètes » (en mars), pour développer le goût d'écrire.</p>	

		<p>DIRE >> Favoriser l'oral dans toutes les disciplines >> Enrichir le lexique des élèves en fonction de leurs niveaux</p>	<p>⇒ Dans tous les domaines d'apprentissages à tous les niveaux, expliciter les consignes en les reformulant. ⇒ Développer des séances spécifiques de langage oral et les activités théâtrales. ⇒ Participation au concours de l'éloquence (4^{ème} et 3^{ème}) ⇒ Développer les modalités de travail qui favorisent les interactions langagières. <i>Exemple : travail de groupe entre pairs.</i></p>	
		<p>COMPTER ET RESOUDRE DES PROBLEMES >> Confronter régulièrement tous les élèves à la résolution de problèmes en lien avec les 6 compétences. >> Développer le goût des mathématiques et de la recherche.</p>	<p>⇒ Faire vivre au moins une situation problème par semaine aux élèves tous niveaux confondus et favoriser des situations de narrations de recherches. ⇒ Construire une méthodologie commune autour de la schématisation et de la catégorisation des problèmes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • A construire lors des conseils de cycles. <p>⇒ Renforcer les projets mathématiques et la pratique des jeux mathématiques.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation au concours Eurêka, projet kaléidocycle. • Défis maths cycle 1, cycle 2, cycle 3 et cycle 4. • Concours de calcul rapide CEDAAACE (CE2, CM1, CM2) • Dispositif : questions flashes 974 <p>⇒ Participer à la semaine des mathématiques. (En mars) ⇒ Travailler la démarche d'investigation dès la maternelle. Action sciences à l'école.</p>	
Obj.2	Accompagner les élèves les plus fragiles.	<p>>> Actionner les dispositifs d'aides pour l'accompagnement de tous les élèves et notamment les plus fragiles.</p>	<p>⇒ Consolider le suivi des P.P.R.E. et des P.P.R.E. passerelles, les articuler avec les autres dispositifs d'aides (A.P.C²³, A.E.²⁴, devoirs faits, intervention du R.A.S.E.D., U.P.E.2.A) ⇒ Au sein de la classe, développer le tutorat entre pairs et le travail en groupes. ⇒ Mise en place de groupes d'élèves pour travailler de compétences déficitaires. ⇒ En classe, rendre efficace la différenciation pédagogique, en renforçant la formation des enseignants et en adaptant sa progression en tenant compte du niveau des élèves de sa classe. ⇒ Lutter contre le décrochage scolaire. Mieux accompagner l'élève dans son projet d'orientation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux de retard dans le parcours scolaire de l'élève • Nombre d'élèves inscrits dans un dispositif d'aide • Taux d'élèves en situation de décrochage scolaire
Obj.3	Permettre à chacun d'être ambitieux et aller vers l'excellence en accompagnant les élèves dans leurs parcours scolaires.	<p>>> Développer les parcours scolaires et éducatifs des élèves.</p>	<p>⇒ Formaliser le parcours artistique et culturel de l'élève : <i>Exemples : Favoriser les classes à projets (PEAC), dispositif classes orchestres, participation à la grande lessive (octobre), dispositif chorale à l'école, visites des structures muséales. Participation à la semaine de l'art (en septembre), autour d'un thème commun au réseau.</i> ⇒ Formaliser le parcours citoyen de l'élève (en lien avec l'objectif 7 du projet) <ul style="list-style-type: none"> • Participation à la journée de la laïcité au collège et dans les écoles. ⇒ Formaliser le parcours avenir <ul style="list-style-type: none"> • Ateliers d'information sur l'orientation des élèves (3^{ème}) • Forum des métiers </p>	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'orientation post collège • Nombre de rencontres avec les artistes

²² Evaluation de la lecture en fluence. Tests à adapter en fonction du niveau de classe.

²³ Aides pédagogiques complémentaires

²⁴ Accompagnement éducatif

		>> Accompagner les élèves vers l'excellence (les cordées de la réussite)	⇒ Accompagner les élèves vers l'excellence et l'ouverture internationale <ul style="list-style-type: none"> • Voyages scolaires, projets ERASMUS. • Participation aux cordées de la réussite • Favoriser l'accès aux sections internationales bilingues, proposer des ateliers de renforcement en langues. (3^{eme}.) 	
--	--	--	---	--

AXE 2 : CONFORTER UNE ECOLE BIENVEILLANTE ET EXIGEANTE DE LA FORMATION DES PERSONNELS A L'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS.

MOBILISER LES ADULTES : ACTUALISER LES MANIERES D'ENSEIGNER, FORMER LES PARENTS A AIDER LEURS ENFANTS

	Objectif général	Axes de progrès /les leviers à actionner	Actions prioritaires du réseau	Indicateurs pour l'objectif général
Obj.4	Impliquer et accompagner les parents dans la vie de l'école.	>> Créer des conditions d'accueil, d'écoute et d'échange avec les familles. >> Améliorer la communication avec les parents. >> Associer les parents à la vie de l'école.	⇨ Accompagner les parents dans les temps forts de la scolarisation des élèves. <ul style="list-style-type: none"> • Réunion de rentrée (première scolarisation, entrée en élémentaire, entrée au collège, réunion d'information et d'orientation pour l'entrée en lycée.) ⇨ Proposer des moments de convivialité lors des réunions institutionnelles : <ul style="list-style-type: none"> • Conseils d'écoles, conseil d'administration. ⇨ Développer les cafés des parents dans les écoles et au collège : <ul style="list-style-type: none"> • Proposer un thème d'échanges répondant aux besoins des parents. <i>Exemples : Accompagnement des familles dans l'usage du numérique, fonctionnement du blog de l'école, outil pronote...</i> ⇨ Proposer de l'information régulière aux parents sur plateforme numérique. <ul style="list-style-type: none"> • Tenir les sites d'informations des écoles, site du collège, à jour • Utilisation de Pronote et d'ENT one. ⇨ Favoriser la mise en place d'espaces dédiés aux parents pour permettre l'échange des parents entre eux. <i>Exemples : Développement des locaux parents.</i> ⇨ Associer les parents aux projets de classes, d'écoles et ceux réalisés au collège. <i>Exemples :</i> -Séances de sports collectifs avec les parents (cross fit...) : programmation avec des dates précises à ouvrir à l'ensemble des parents du réseau. -Participation aux projets jardins, projets lectures : inviter les parents à présenter des livres aux élèves, présentation des métiers... ⇨ Faire entrer les parents en classe sur des moments spécifiques d'apprentissages. <i>Exemples : séances de découverte en lecture...</i>	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre de cafés de parents et de participants • Pourcentage de participation des parents aux instances institutionnelles • Taux de fréquentation des sites (blogs et ents)
Obj.5	Accompagner les personnels dans leur parcours de formation et dans leur méthode d'enseignement. <i>(Favoriser les échanges de pratiques et le co-enseignement)</i>	>> Favoriser les échanges entre pairs et la co-intervention. >> Accompagner les personnels dans leurs parcours de formation. >> Améliorer la connaissance et la mise en œuvre de l'école inclusive	⇨ Mise en place des unités apprenantes ²⁵ dans les écoles et au collège ⇨ Favoriser les visites croisées entre PE et entre PE/PLC En cycle 2 : visites croisées entre CP et CE1 (accompagnement plan français) En cycle 3 : visites croisées entre PE/PLC dans les différentes disciplines. ⇨ Favoriser les échanges sur les méthodes d'enseignements Mise en place de groupes d'analyses autour d'un thème spécifique, lors des temps de concertation (C1, C2, C3), dans le cadre du plan français pour le cycle 2. ⇨ Mise en place des plans de formations français et mathématiques. ⇨ Faciliter l'accès aux modules de formations via magistère. ⇨ Mettre en place des F.I.L.²⁶ répondant aux besoins des enseignants. <i>Exemples : Formation locale et spécifique au réseau sur le thème de l'inclusion avec la présence des acteurs médicaux sociaux, Gestion de l'hétérogénéité, évaluations par compétences.</i> ⇨ Instituer des temps d'échanges entre enseignants et AESH Echanges : inter niveau et par profils de handicaps sur temps de concertation C1, C2, C3 et C4. Echanges : entre cycles. (C1↔C2, C2↔C3, C3↔C4)	<ul style="list-style-type: none"> • Nombre d'enseignants concernés par les actions inter-degré. • Taux d'inscription des enseignants au P.A.F • Nombre de F.I.L. mises en place

²⁵ U.A

²⁶ Formations d'initiative locale

AXE 3 : RENFORCER LA COOPERATION AU SEIN DE LA COMMUNAUTE EDUCATIVE POUR AMELIORER LE CLIMAT SCOLAIRE
PARTAGER UN SENS (DIRECTION ET SIGNIFICATION) UNE CONTINUITE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE.

	Objectifs prioritaires	Axes de progrès	Actions prioritaires du réseau	Indicateurs Pour l'objectif général
Obj.6	Assurer la cohérence et la continuité des apprentissages au sein de chaque école, entre les écoles et le collège	<p>>> Favoriser la connaissance des programmes réciproques Au sein de chaque école, entre les écoles, entre les écoles et le collège, entre le collège et le lycée C1 ↔ C2 ; C2 ↔ C3 ; C3 ↔ C4 (lycée)</p> <p>>> Mutualiser les supports et les outils pédagogiques.</p> <p>>> Organiser des concertations autour des résultats des évaluations nationales, CP, CE1 et 6^{ème} (Conseils de cycles)</p> <p>>> Construire des progressions communes en prenant en compte l'impact du travail à distance sur les acquis des élèves.</p> <p>>> Favoriser l'interdisciplinarité autour d'un axe fédérateur pour renforcer la maîtrise de la langue.</p>	<p>⇒ Présentation des nouveaux programmes et des attendus de fin de cycle</p> <ul style="list-style-type: none"> • En conseils de cycle au sein de chaque école • En réunions de liaison cycle 1/cycle 2 • En conseils de cycle 3 entre les écoles et le collège • En conseils de cycle 4. <p>⇒ Harmoniser les manuels et les outils utilisés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au CP, privilégier le choix d'une méthode de lecture partagée (recommandation nationale du guide orange) • Au collège, harmoniser les manuels utilisés par discipline et niveau. • Mutualiser les outils pour chaque cycle et dans toutes les disciplines. <p>⇒ Concertations autour des évaluations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Associer les enseignants de maternelle, aux concertations de cycle 2. • Associer les enseignants du collège, aux concertations du cycle 3. • Associer les enseignants du lycée, aux concertations de cycle 4. <p>⇒ Harmoniser les progressions en cycle 1, 2, 3 et 4.</p> <p>⇒ Favoriser les devoirs communs</p> <p>⇒ Favoriser les projets interdisciplinaires autour d'un axe fédérateur.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la mise en place des E.P. I • Utiliser les activités artistiques et culturelles au service de la maîtrise du langage oral (formation des équipes en arts plastiques) • Au collège, associer l'ensemble des disciplines autour de la mise en place du projet webtélé. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'acquisition du niveau de maîtrise des compétences du socle commun par le suivi de cohortes.
Obj.7	Créer les conditions d'un climat scolaire serein. <i>En lien avec le projet de circonscription</i>	RESPECTER AUTRUI >> Mettre en œuvre les parcours éducatifs santé et citoyen en tenant compte des problématiques liées au développement durable.	<p>⇒ Consolider le parcours santé des élèves en prévenant les conduites addictives et dangereuses.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre l'obésité - Harmoniser dans toutes les écoles et au collège l'action « un fruit à l'école, pour la récréation du matin. » (Vote en conseil d'école et en conseil d'administration) - Mettre en place des actions d'information et de prévention auprès des élèves et des familles sur le thème de la nutrition. (Notamment dans le cadre du CESC)²⁸ - Mettre en place une concertation avec les partenaires du service de la restauration scolaire pour adapter les repas à la cantine. - Favoriser les manifestations sportives au sein du réseau : <p><i>Exemples : Participation à la semaine du sport scolaire (en septembre), cross du collège, maternathlon, ateliers de découverte des activités UNSS.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'absentéisme des élèves • Taux d'absentéisme des enseignants • Nombre de conseils de disciplines • Taux de stabilité des équipes • Label E3D

²⁸ Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

		<p>>> Former la communauté éducative à la communication non violente²⁷</p> <p>>> Evaluer les élèves avec bienveillance, expliciter les critères d'évaluation et valoriser leurs productions.</p> <p>>> Renforcer la coopération scolaire entre les élèves, les équipes, les familles, les partenaires au travers de projets collectifs communs</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Lutter contre le harcèlement en milieu scolaire <ul style="list-style-type: none"> - Dans les classes de tous niveaux, sensibiliser les élèves à la problématique du harcèlement. - Au collège, utiliser l'heure de vie de classe pour cette sensibilisation. - Le 5 novembre (<i>journée nationale de lutte contre le harcèlement</i>) : organiser une action de sensibilisation commune au réseau avec les partenaires sociaux. • Prévenir les dangers liés aux écrans <ul style="list-style-type: none"> - Dans les classes et au collège, prévoir une période commune de sensibilisation aux écrans en associant les parents. ⇒ <u>Consolider le parcours citoyen des élèves en les sensibilisant aux enjeux liés au développement durable.</u> • Sensibiliser les élèves au tri sélectif <ul style="list-style-type: none"> - Tri effectif des déchets dans toutes les classes. (Mise en place de poubelles jaunes et vertes) - Action de sensibilisation par les éco-délégués du collège au tri des déchets - Association des autres personnels au tri des déchets. (Participation des personnels communaux et autres personnels aux réunions institutionnelles afin de permettre une réflexion globale) • Sensibiliser les élèves à la protection de leur environnement, en développant les jardins potagers dans les écoles et au collège. <ul style="list-style-type: none"> - Lors de la semaine du développement durable, exposer les photos des différents jardins réalisés au sein du réseau. (Exposition itinérante) - Dans chaque école, favoriser la nomination des éco-délégués, chargés de sensibiliser les autres élèves aux enjeux de l'environnement durable. - Participation à la semaine du développement durable (juin) ⇒ <u>Mise en place de formation pour la communauté éducative</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des enseignants, élèves, et parents à la C.N.V • Favoriser les ateliers autour de la C.N.V ⇒ <u>Généralisation de l'évaluation par compétences</u> <ul style="list-style-type: none"> • Formation des enseignants autour de cet item. (<i>En lien avec l'objectif 5</i>) ⇒ <u>Valorisation des travaux des élèves sur les blogs des écoles et du collège.</u> <ul style="list-style-type: none"> • Valoriser de façon fréquente les travaux des élèves, via les blogs des écoles et l'onglet REP du site du collège. ⇒ <u>Favoriser la coopération par la mise en place de projets communs collectifs autour de thèmes fédérateurs.</u> <ul style="list-style-type: none"> • <u>Action chorale à l'école et au collège :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Pérenniser la chorale dans chaque école (en lien avec l'axe 1) et créer une chorale inter-degré, choisir d'un chant commun pour le réseau, construire un spectacle musical commun réunissant l'ensemble des écoles et du collège en juin, lors de la fête de la musique (Moulin à Café) • <u>Action Netoy nout kartié</u> <ul style="list-style-type: none"> - Action de nettoyage des écoles, du collège et du quartier en partenariat avec la collectivité. 	
--	--	---	--	--

Dans chaque école et au collège, les effets des actions pédagogiques devront être mesurés au regard des objectifs visés. Chaque année un bilan sera effectué afin de réajuster les actions prioritaires et assurer pleinement la réalisation des objectifs ciblés.

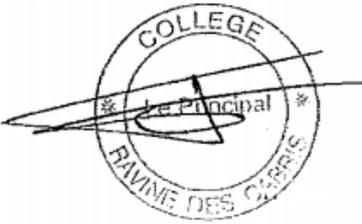
²⁷ C.N.V. : Communication Non Violente.

6- LA VALORISATION DES ACTIONS DU RESEAU

Afin de valoriser l'ensemble des travaux du réseau, une exposition virtuelle pourrait être proposée à la fin de l'année scolaire. Cette exposition sera mise en ligne sur le site du collège via l'onglet vie du réseau.

L'objectif est de valoriser les différents projets réalisés par les écoles et le collège au cours de l'année.

7- VALIDATION DE L'AVENANT AU PROJET DE RESEAU

LES PILOTES		
<p><i>L'Inspecteur de l'Éducation Nationale en charge de la circonscription de SAINT PIERRE 1</i></p> <p>M. Dominique HAIM</p> 	<p><i>Le Principal du Collège de la Ravine des Cabris</i></p> <p>M. Thierry BALDACCHINO</p> 	<p><i>L'Inspectrice d'Académie Inspectrice Pédagogique Régionale Référente du Collège de la Ravine des Cabris</i></p> <p>Mme. Catherine JUHEL</p> 

Avenant validé le 01/10/2020.
A La Ravine des Cabris.

L'avenant au projet de réseau sera présenté à l'ensemble de la communauté éducative

- *En conseils d'écoles dans les écoles du réseau.*
- *En conseil d'administration au collège.*